

Message du maire sur la distribution de masques et les tests

Dans un courrier adressé à l'ensemble des Chavillois et distribué dans les boîtes aux lettres à partir du 29 avril, Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, annonce la distribution gratuite de masques grand public, lavables et réutilisables, dès le 9 mai. Il apporte également des précisions sur les tests de dépistage et les tests sérologiques.

Mis en ligne le 28 avril 2020



⇒ Le message du maire

"Chères Chavilloises, chers Chavillois,

Comme je l'ai annoncé [dans mon dernier message audiovisuel](#), la Ville a pris des dispositions dans plusieurs domaines afin de répondre aux exigences sanitaires liées au déconfinement.

Deux d'entre elles concernent l'ensemble de la population : les masques et les tests. Vous trouverez les informations nécessaires dans ce courrier. Je saisis l'occasion de celui-ci pour exprimer ma gratitude à tous les Chavillois pour leur civisme et leur sens des responsabilités, ainsi que mes remerciements à celles et ceux, très nombreux, qui se sont manifestés par des actions de solidarité."

Avec mes sentiments dévoués,
Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville

⇒ Les infos pratiques

Distribution de masques

Le port de masques grand public, en tissu lavable et réutilisable, est désormais recommandé et peut

devenir obligatoire. Dès le début du mois d'avril, la Ville a anticipé cette situation, dans un contexte de difficulté de production et de transport de masques répondant aux normes les plus sérieuses.

Dès le 9 mai, des masques seront distribués gratuitement, directement à votre domicile, **à raison d'1 masque par personne**, sur présentation du livret de famille aux agents communaux et aux bénévoles associatifs qui assureront la distribution.

Dans la deuxième quinzaine de mai, un second masque sera attribué à chaque Chavillois. La Ville disposera au total d'un contingent de 120 000 masques grand public, permettant ainsi de pallier toute pénurie d'approvisionnement.

Tests de dépistage et tests sérologiques

Dès maintenant, **le centre Covid-19**, ouvert par la Ville le 23 mars dernier, en partenariat avec le laboratoire de biologie de Chaville et les médecins du territoire, assure les consultations médicales et **les tests de dépistage PCR** (prélèvements nasopharyngés) pour les personnes présentant les signes évocateurs du Covid-19.

Le centre est situé à l'espace Mozaïk, 3 parvis des Écoles, face au groupe scolaire Paul Bert. Il sera opérationnel pendant toute la période de déconfinement. La prise de rendez-vous est obligatoire au 06 22 69 62 99, du lundi au dimanche, de 14h à 17h.

Les tests sérologiques permettant d'évaluer l'immunité de la population pourront être effectués par le laboratoire de biologie de Chaville, 1828 avenue Roger Salengro. Tél. : 01 47 50 79 79.

Renseignements : 06 03 15 54 65 ou 06 22 24 73 16 (à partir du jeudi 30 avril), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi à 16h30)

TÉLÉCHARGER



[Courrier de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville sur la distribution des masques et les tests - \(210 Ko\)](#)



☰ RETOUR À LA LISTE





VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS